

24 avr 2009 -16:39

10 ans de Médiation pour les Pensions

Le lundi 4 mai 2009, les Médiateurs pour les Pensions présenteront le Rapport annuel 2008 du Service de médiation pour les Pensions lors d'une conférence de presse. Il s'agit du 10ème Rapport annuel.

Le Rapport sera remis officiellement à Madame Marie ARENA, Ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes Villes, à la fin de la conférence de presse.

Depuis la création du Service en 1999, des milliers de pensionnés ont pu être aidés. Dans nombre de cas, l'intervention des Ombudsmans débouche sur une augmentation de la pension, ainsi que sur l'octroi d'arriérés. Parfois, leur contribution ne consiste qu'à orienter les pensionnés à travers le paysage fort complexe des pensions ou plus simplement encore à lui permettre de comprendre leur situation en matière de pensions. Leur action ne se limite toutefois pas à la résolution de cas individuels. Les ombudsmans ont en effet acquis durant ces 10 ans une vision d'ensemble unique (« helicopter view ») sur l'ensemble des régimes légaux de pensions (travailleurs salariés, travailleurs indépendants, fonctionnaires, pensions OSSOM, ...). Ceci contribue grandement à renforcer leur autorité, et se traduit sous la forme, tant de recommandations, adressées aux autorités compétentes, que de suggestions, faites aux services de pensions. Lors de la conférence de presse, ils présenteront trois nouvelles recommandations destinées à favoriser notamment une plus grande harmonisation des législations dans les trois principaux régimes de pensions. La conférence de presse aura lieu le lundi 4 mai 2009 à 10.30 h, dans la salle de réunion du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, W.T.C. III, 2ème étage, Boulevard Simon Bolivar 30 à 1000 Bruxelles.